



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

République Française
Département 60- OISE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19

Présents : 10

Votants : 12

Absents : 9

Date de convocation :

18 septembre 2025

Date d'affichage :

18/09/2025

Objet :

N°4821

Autorisation d'émargement de l'offre
de la Sté VIZZIA pour la mise en
place de caméra

De la commune de CAUVIGNY

Séance du 23 septembre 2025 à 20 heure 15

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. CHABLE Francis Maire.

Etaient présents :

Mme DAVIAU adjointe, M BREEMEERSCH Adjoint,
Mmes MM, DEPOND, JUGAN GORGE, VIDAL,
BARRAULT, GOMEZ, MARTINS, RIBEIRO FARIA

Absents excusés : M. BARKATS, BROSSARD, ROZE,
Mmes DE LAERE, DUCHESNE, GUIGONNET,
SATIZELLE,

Absents ayant donné pouvoir : Mme DOREMIEUX, M.
ANCART

Secrétaire de séance M. GOMEZ François

ooOOoo

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire
d'obtenir l'autorisation pour émarger l'offre de la Société VIZZIA
concernant la mise en place de caméra aux entrées et sorties du village
pour lecture des plaques d'immatriculation ainsi que deux autres
contextuelles sur la place du village et route de Mouy via le terrain de
sport.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à émarger l'offre de la Société VIZZIA
concernant la mise en place de caméra aux entrées et sorties du
village pour lecture des plaques d'immatriculation ainsi que deux
autres contextuelles sur la place du village et route de Mouy via le
terrain de sport.

Pour extrait conforme à Cauvigny le 23/09/2025

Le Maire, Francis CHABLE



Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le 30/10/2025

ID : 060-216001347-20250923-DELIB4821-DE

S2LO